

ACCUEIL DE LOISIRS

De Villiers En Plaine

Règlement Intérieur 2012 - 2013

Mairie de Villiers en Plaine

Route de Benet

79160 VILLIERS EN PLAINE

Tel : 05.49.35.60.51

Mail : communevilliersenplaine@orange.fr

Vanessa PIPET (directrice ALSH)

Tel : 06.81.09.23.92

Mail : clsh.villiersenplaine@yahoo.fr



FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Villiers en Plaine accueille vos enfants à partir de leur inscription à l'école (3 ans) et jusqu'à 12 ans.

Nous accueillons les enfants dans les locaux du restaurant scolaire des maternelles, près de la crèche. Cette salle est aussi utilisée pour la garderie.

Le centre est ouvert de 9h00 à 17h00. Une garderie gratuite est proposée à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30. Il est possible d'accueillir votre enfant en demi-journée, avec ou sans repas :

- de 9h00 à 13h15 avec repas
- de 9h00 à 12h00 sans repas
- de 12h00 à 17h00 avec repas
- de 13h15 à 17h00 sans repas

Vos enfants seront encadrés par des professionnels :

- **Vanessa** : diplômé BAFD, directrice et animatrice
- **Enzo** : diplômé BAFA, animateur
- **Antoinette** : ATSEM, animatrice
- **Angélique** : ATSEM, animatrice
- **Marcelle** : temps de garderie (matin ou soir)

Une sieste sera proposée à vos enfants de 3 à 5 ans, elle n'est pas obligatoire ! L'avis des parents et de l'enfant sera toujours demandé. Merci de fournir un duvet ainsi qu'un doudou si nécessaire.

Les repas sont livrés en liaison froide par la SARCEL ainsi que les pique-niques en cas de sortie. Les repas étant commandés plusieurs semaines avant, un pique-nique pourra être demandé aux parents inscrivant leur enfant au dernier moment. Vous pourrez joindre Vanessa au 06.81.09.23.92 pour connaître la possibilité de restauration.

INSCRIPTION

Pour une première inscription ou pour les dossiers datant de plus d'un an, il est obligatoire de fournir:

- **La fiche sanitaire de liaison***
- **La photocopie des vaccinations**
- **La fiche de renseignements***
- **La fiche d'inscription* remplie et signée**

* Ces documents sont disponibles à la Mairie, auprès de Vanessa ou sur le site Internet de la commune : www.villiersenplaine.com rubrique CLSH

Pour inscrire votre enfant pour les mercredis ou les vacances scolaires, merci de fournir la fiche d'inscription remplie et signée avant la date prévue et de la déposer au centre ou dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs.

LES TARIFS

- **La journée** : de 7h30 à 18h30
 - Habitant de la commune : **16.80 €**
 - Habitant hors commune : **17.85 €**

Le tarif comprend : l'accueil, le repas, le goûter et l'activité

- **La demi-journée** : voir horaires dans « fonctionnement de l'accueil de loisirs »
 - Habitant de la commune : **7.65 €**
 - Habitant hors commune : **8.15 €**

Le tarif comprend : l'accueil, le goûter et l'activité.

Prix du repas : **2.33€**

Lors d'une sortie, un supplément peut vous être demandé.

Ces tarifs sont en vigueur sans les déductions d'aides de la CAF ou de la MSA.

Si vous ne connaissez pas votre quotient familial CAF,

adressez vous à la mairie muni de votre numéro d'allocataire.
Le paiement se fera sur facture à la fin des deux mois.

Conditions:

Les absences ne seront déduites que sur présentation d'un
certificat médical

Pour toute inscription au déjeuner non décommandé, celui-ci
sera facturé.

Les chèques seront à libeller à l'ordre du *Trésor Public*.

**Pour plus d'information vous pouvez contacter
Vanessa (Directrice) au 06 81.09.23.92 ou vous
présenter à l'accueil de loisirs tous les mercredis
de 8h30 à 18h et pendant les vacances scolaires
de 7h30 à 18h30.**